

Eybens, le 26 janvier 2009,



SM/MM

Bon pour diffusion  
Le Maire, Conseiller Général,

Marc Baietto

## **Compte-rendu de la réunion plénière du 6 janvier 2009**

### **Présents :**

Mesdames : E. Bertrand, AM Guazzone, M. Coquet, D. Scheiblin, M. Messaoudene, S. Merlin.

Messieurs : JM. Assorin, J. Fenollan, M. Pissard, G. Bugli, G. Fourny, JL. Baldos, P. Le Floch, M. Derras, JF. Michon, A. Desforges, R. Le Gall, T. Jacques, N. Richard, A. Scarpa, G. Bar, M. Ortel, J. Julien, A. Desforges, J. Guillet, JP. Marin, M. David, P. Arnaud, Y. laumon, M. Belkaraouia

### **Excusés :**

Madame : L. Robin, A. Peronnard-Perrot,

Messieurs : M. Tanche, X. Dufour, A. Levy, JF. Michon, JM. Mieulet, JF. Vautier,

### **Ordre du jour :**

- approbation du compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2008,
- audition de Monsieur Pierre Arnaud sur la politique sportive eybinoise,
- reprise de la délibération saisissant le 4C sur le PLU par Michel David,
- constitution de deux groupes de travail sur le PLU,
- information sur le souhait du Conseil municipal de saisir le 4C sur le projet de charte relative à l'installation d'antennes-relais de téléphonie mobile,
- questions diverses.

La séance est ouverte à 20 heures 20.

Monsieur Tanche, empêché, s'est excusé de ne pouvoir assister à cette réunion. La présidence de la séance a été remise à Jean Louis Baldos.

### **1/ Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2008**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **2/ Audition de Monsieur Pierre Arnaud sur la politique sportive eybinoise**

Jean-Louis Baldos introduit la séance et présente les invités : Pierre Arnaud (enseignant agrégé d'EPS à l'UFRAPS, Université Joseph Fourier), Yann Laumon (ancien directeur des Sports de la

ville d'Eybens, actuellement directeur des finances) et Mustapha Belkaraouia (nouveau directeur des sports de la ville d'Eybens).

Enseignant à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, Pierre Arnaud est également membre du Conseil de développement de le Métro, où il travaille notamment sur la politique sportive au niveau de l'agglomération. C'est à ce titre que le Maire l'a sollicité, il y a un an et demi pour qu'il apporte son regard sur la politique sportive eybinoise. Pierre Arnaud est aussi très impliqué dans le milieu sportif, il est notamment Président de l'Entente athlétique de Grenoble.

Après un diagnostic où il a rencontré les clubs sportifs, les élus, les services, Pierre Arnaud a rédigé un rapport intermédiaire faisant un bilan de la politique sportive eybinoise.

La pratique sportive est marquée par une forte dynamique, enclenchée depuis déjà plusieurs années. Elle se perçoit notamment par le nombre important de clubs (25) dont 6 clubs dits de haut niveau (tir à l'arc, basket-ball, boules, football, handball, trampoline) et 4133 adhérents (dont 55 % d'Eybinois).

Les crédits de fonctionnement et les investissements sportifs témoignent d'une réelle prise en compte de la dimension sportive dans le projet politique de la ville. La gestion de cette politique est caractérisée par la concertation, avec l'OMS (office municipal des sports), et la transparence dans l'octroi des subventions.

Les objectifs, fixés à l'époque par Michel Gendier, adjoint au maire, sont atteints : il s'agissait de proposer une pratique sportive accessible pour le plus grand nombre dans des équipements de qualité en se basant sur un tissu associatif.

Toutefois, différentes problématiques ont amené les élus à interroger la politique sportive. En effet, des éléments perturbateurs viennent tout de même ternir cette dynamique : les demandes de subventions des clubs sont en augmentation (demandes de subventions exceptionnelles) avec le risque de créer des conflits entre les associations.

Ainsi la municipalité envisage de continuer à soutenir la pratique sportive, mais souhaite un recadrage afin de ne pas augmenter l'enveloppe globale des subventions au club. Elle souhaite également rationaliser et contractualiser l'usage des subventions sportives pour être dans une logique de donnant – donnant.

Dans cette démarche de réflexions sur la politique sportive, il convient de prendre en compte l'évolution des pratiques qui interrogent les politiques publiques, sur la nécessité ou non de les prendre en compte et sur les enjeux de ces changements. En effet, les pratiques sportives ne se réduisent plus au triptyque historique « jeunes/compétition/association ». Le sport ne rime plus uniquement avec « jeunes », du fait d'une forte pratique des adultes et des seniors. De même, on observe une diversification des pratiques vers d'autres structures que les associations comme les structures commerciales ou la pratique autonome organisée. On assiste également à un éclatement des raisons qui incitent à faire du sport : la santé, la détente, l'éducation, l'insertion, le spectacle et non plus uniquement la compétition.

A côté du sport scolaire, obligatoire, 10 millions de personnes pratiquent dans le cadre associatif et 16 millions en dehors, c'est à dire de façon autonome (marche, randonnée, vélo, nage, etc.).

Depuis 30 ans, on assiste à une féminisation des pratiques et une forte participation des seniors aux activités sportives.

A la suite de ce rapport intermédiaire, Pierre Arnaud propose, dans un rapport terminal les enjeux, les orientations et des propositions d'actions. Il s'agit de proposer aux élus des outils pour définir une politique sportive à l'échelle des dix prochaines années, dans un triple contexte communal, intercommunal et national, en articulant les orientations, le fonctionnement et les investissements et en associant les acteurs du sport local.

Pierre Arnaud propose de raisonner selon trois scénarios possibles :

- Ajustement de l'existant : l'ancrage est solide, il n'y a pas de problème de fond. Il y aurait uniquement des ajustements à effectuer à la marge.
- Optimisation de l'existant : il est possible d'entrer dans un autre rapport avec les clubs sportifs, par le biais de convention d'objectifs avec les associations. Les clubs de haut niveau dans une intercommunalité de proximité.
- Transformation de l'existant : la politique sportive est très importante, on peut repenser le rapport au sport scolaire, à l'intercommunalité. On peut imaginer la mise en place de mutualisation de territoire.

Dans ce rapport, il fait état des enjeux majeurs suivants : consolider et réorienter les trois objectifs historiques de la municipalité en tenant compte d'un double phénomène : évolution des demandes des pratiques sportives et usure de bénévoles, répondre aux enjeux sociaux actuels de cohésion sociale, rationaliser l'usage des dépenses publiques et développer les pratiques intercommunales.

Le résultat du travail de Pierre Arnaud est ainsi présenté à l'ensemble des acteurs eybinois afin d'y recueillir des propositions. Des groupes de travail composés d'élus et de techniciens seront formés pour travailler sur les préconisations issues de ce rapport.

Le 4C sera ensuite sollicité pour qu'il donne un avis sur leurs conclusions au 4C (en mai – juin 2009).

Le débat qui a suivi a porté sur le sport de haut niveau, pour lequel Pierre Arnaud a apporté des précisions. A Eybens, un tiers des licenciés pratique le sport en compétition. Cela varie selon les activités, certaines étant essentiellement orientées vers la compétition.

Les demandes des associations sont de nature financière mais également en matière d'équipements (vieillessement). L'intercommunalité peut être une réponse pour le sport de haut niveau, à ce niveau, les clubs ont souvent plus besoin de compétences afin d'aller chercher des partenariats.

Ensuite, il a été remarqué qu'il serait possible de demander une participation financière aux autres communes pour les 45 % d'adhérents qui ne sont pas eybinois. Pierre Arnaud a précisé que cette répartition entre les adhérents résidants ou non de la commune est identique dans les autres communes de l'agglomération. Yann Laumon a expliqué qu'il existe un cadre tarifaire entre les eybinois et les extérieurs que les associations peuvent proposer.

La question du sport de masse a été abordée. Pierre Arnaud pense qu'il convient de continuer à développer les deux volets : compétition et détente. Le sport a une fonction sociale, éducative, sanitaire, d'insertion et il est également un enjeu de territoire. Il faut distinguer l'élite, où on privilégie les meilleurs de l'excellence sportive qui consiste à amener le jeune vers son meilleur niveau.

### **3/ Reprise de la délibération saisissant le 4C sur le PLU par Michel David**

Cf : pièce jointe

Suite aux deux premières séances sur le PLU, le bureau propose de programmer des interventions sur les thématiques qui sont abordées dans la délibération saisissant le 4C sur la révision du PLU : logement, transport, évolution de la population, grands projets d'agglomération... et d'amorcer un travail sur l'évolution du POS vers le PLU.

#### **4/ Constitution de deux groupes de travail sur le PLU,**

Lors des prochaines séances, le dossier sur le PLU sera traité à partir de deux axes : l'évolution de la démographie et l'évolution du PLU par rapport au POS. Deux groupes de travail amorceront un travail sur chacun des axes :

- L'évolution de la population (aspects démographique et sociologique)
- L'évolution du PLU par rapport au POS

<b>Évolution de la population</b>	<b>Urbanisme</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- JM Assorin</li><li>- JF Vautier</li><li>- J. Fenollan</li><li>- G. Bugli</li><li>- P. Lefloch</li><li>- A. Desforges</li><li>- M. Coquet</li><li>- J. Guillet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. David</li><li>- M. Pissard</li><li>- G. Fourny</li><li>- N. Richard</li><li>- S. Marin</li><li>- T. Jacques</li><li>- M. Ortel</li><li>- AM. Guazzone</li><li>- J. Julien</li><li>- G. Bar</li><li>- JP. Marin</li></ul>

Les personnes absentes pourront faire part de leur souhait d'intégrer l'un des groupes lors de la prochaine réunion plénière.

#### **5/Volonté de la Ville de saisir le 4C sur le projet de charte relative à l'implantation d'antennes-relais de téléphonie mobile**

Afin de répondre aux préoccupations des habitants sur l'implantation d'antennes-relais de téléphonie mobile, la ville a réalisé un projet de charte proposant un cadre favorable à la concertation dans ce domaine.

Lors du Conseil municipal du jeudi 15 janvier 2009, un projet de délibération saisissant le 4C pour qu'il donne un avis sur ce projet de charte sera soumis au vote des élus.

#### **6/ Questions diverses**

Néant.

La séance se conclut à 22 heures par la galette des rois !

#### **Prochaines rencontres :**

- **mercredi 4 février 2009 à 20 heures 15 : réunion plénière**  
**salle du Conseil municipal de la Mairie**
- **lundi 23 février 2009 à 20 h 15 : réunion du bureau**  
**salle Independencia de la Mairie**
- **lundi 16 mars 2009 à 20 heures 15 : réunion plénière**  
**salle du Conseil municipal de la Mairie**